



Budget programme pour 2000-2001

Composition des effectifs de personnel

1. Au cours de l'examen du projet de budget pour 2000-2001 par le Comité de Développement du Programme et le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif, plusieurs questions ont été posées concernant la composition actuelle et projetée des effectifs du personnel de l'OMS. Les précisions ci-après sont fournies en réponse à ces questions.

EFFECTIFS DE PERSONNEL DE 1988 A 1998 ET PROJECTIONS JUSQU'A LA FIN DE L'AN 2001 (voir l'annexe 1)

2. Les effectifs se décomposent comme suit :

- personnel de la catégorie professionnelle de rang supérieur (hors classes, D.2, D.1, P.6) (Figures 1, 2 et 4);
- autres personnels de la catégorie professionnelle (P.5 à P.1) (projections : Figures 3, 5 et 6);
- personnel de la catégorie des services généraux (toutes classes confondues) (projections : Figures 7 et 8).

3. Les postes hors classes au Siège sont progressivement supprimés. Les Directeurs exécutifs sont classés dans la catégorie D.2 et reçoivent une indemnité en tant que membres du Cabinet. Cette disposition permet de les redéployer sur des postes de directeur si le besoin s'en fait sentir.

4. Pour chacune des catégories ci-dessus, des chiffres sont présentés pour :

- le Siège (y compris les postes interrégionaux qui, à la fin de 1998, étaient au nombre de 26, à savoir 5 postes professionnels de rang supérieur et 21 autres postes professionnels);
- les Régions (bureaux régionaux et bureaux de pays).

5. Différentes hypothèses et projections ont été utilisées dans l'annexe 1, comme suit :
- **catégorie professionnelle de rang supérieur** – les remplacements ont été projetés jusqu'à la fin de 2001 sur la base des mouvements de personnel escomptés (désignation de directeurs par le processus actuel, départs à la retraite, expiration/renouvellement de contrat, etc.);
 - **autres catégories** – les projections se fondent sur un taux de remplacement des retraités de 80%. Aucun autre facteur de renouvellement/d'érosion n'a été pris en considération.
6. Sur la base de ces hypothèses, les effectifs de personnel de rang supérieur au Siège seront ramenés de 93 à la fin de 1998 à 85 à la fin de 2001. Autrement dit, environ deux tiers des postes libérés par des départs à la retraite seront pourvus. (Si aucun des postes libérés par des départs à la retraite n'était pourvu, ces effectifs s'élèveraient à 70.) C'est en fait un taux de remplacement inférieur à celui qui est prévu pour le reste du personnel (évalué à 80%) et cela ramènera le nombre des fonctionnaires de rang supérieur à son niveau le plus bas depuis dix ans.

COMPOSITION DU PERSONNEL AU SIEGE

7. L'annexe 2 présente pour chaque Groupe le nombre de fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée/d'un contrat de carrière (1212) et titulaires de contrats à court terme dans la catégorie professionnelle (Tableau 1) et dans celle des services généraux (Tableau 2). Le personnel à court terme (615) comprend 47 consultants à court terme, 246 professionnels à court terme, 275 agents des services généraux à court terme et 47 agents des services linguistiques à court terme qui travaillaient au Siège au 25 janvier 1999.¹ Les contrats à court terme n'ont pas tous la même durée et plusieurs peuvent être attribués à la même personne pendant une année civile. En 1998, un total de 1547 contrats à court terme ont été attribués.

¹ Une partie importante du personnel à court terme travaille pour le Conseil exécutif.

ANNEXE 1

FIGURE 1

PERSONNEL DE LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE DE RANG SUPERIEUR PAR CLASSE

Siège

A la fin de 1998

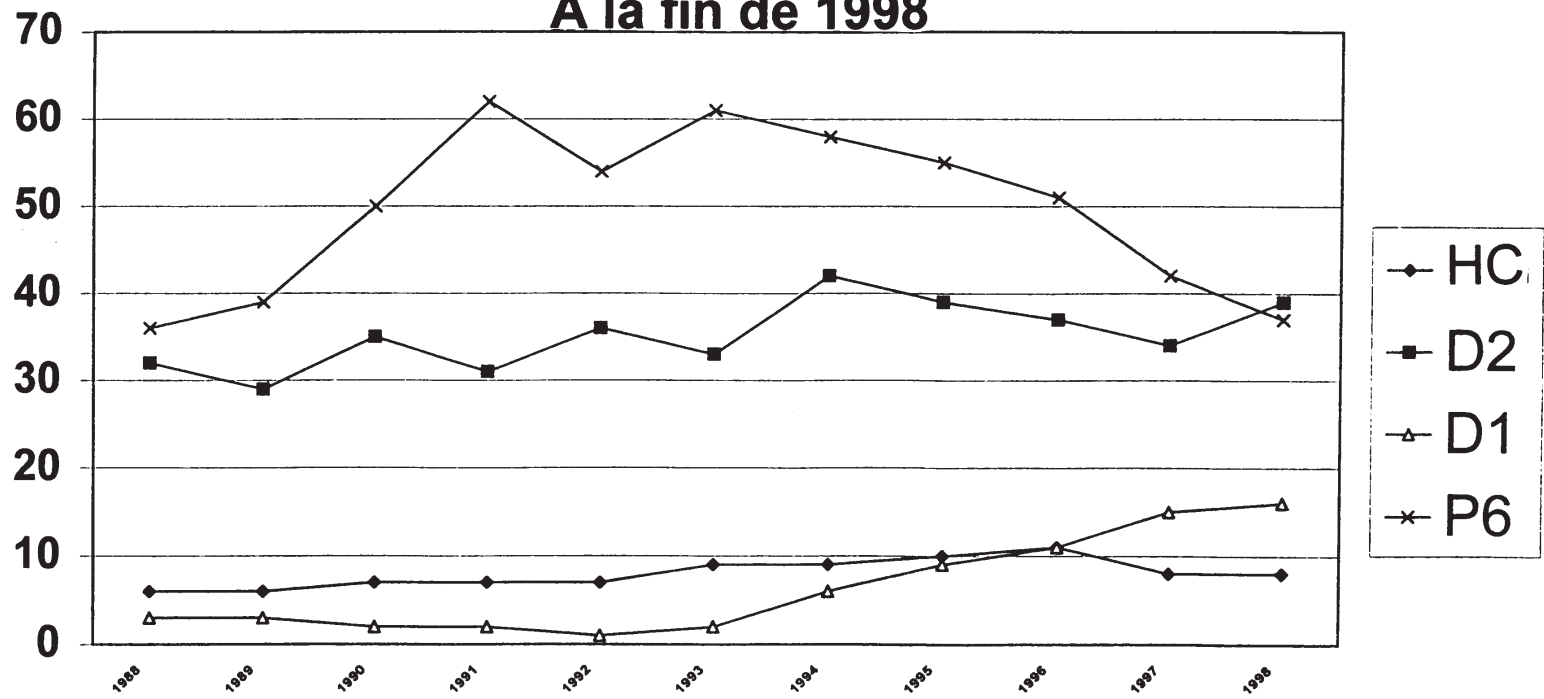


FIGURE 2

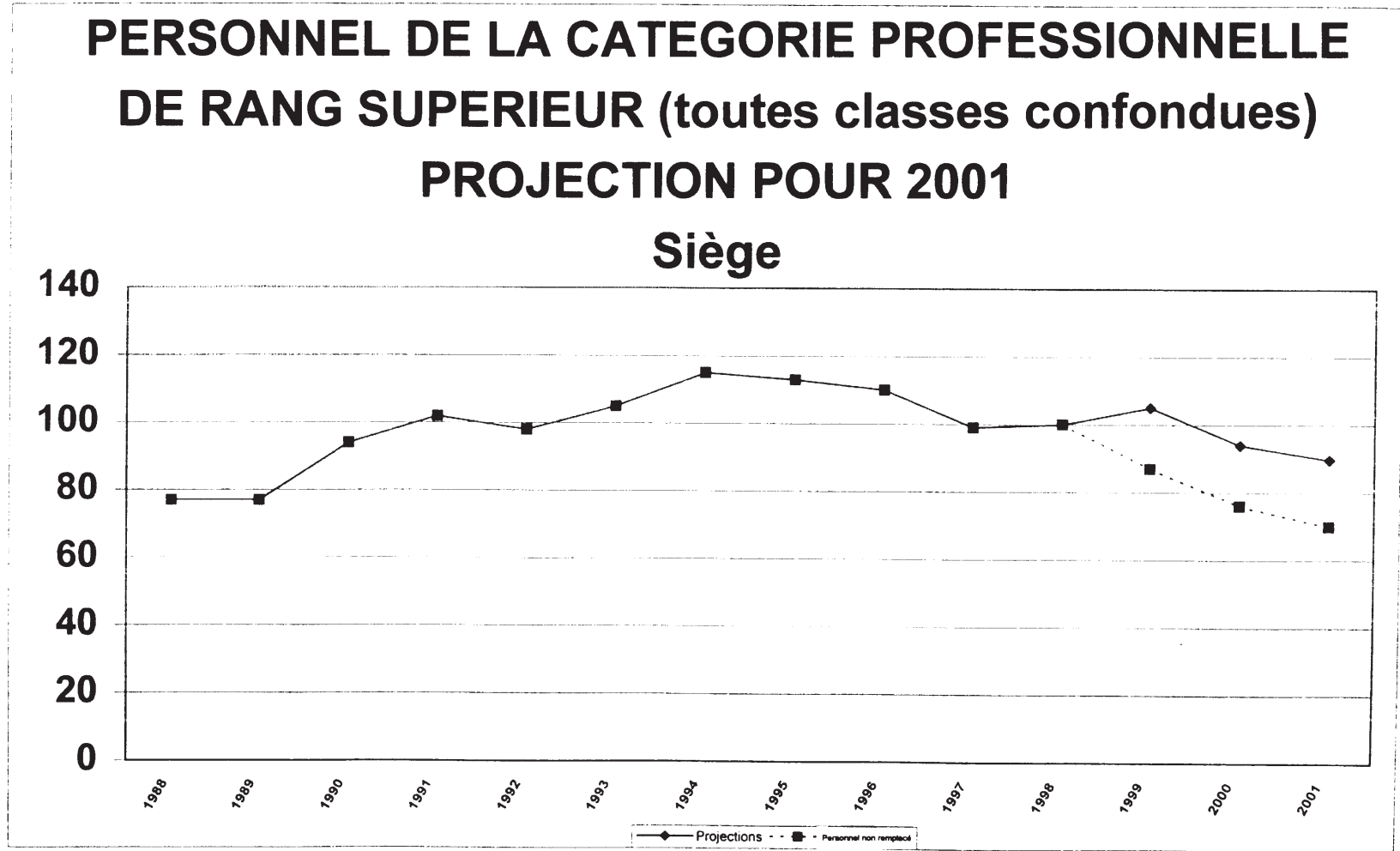


FIGURE 3

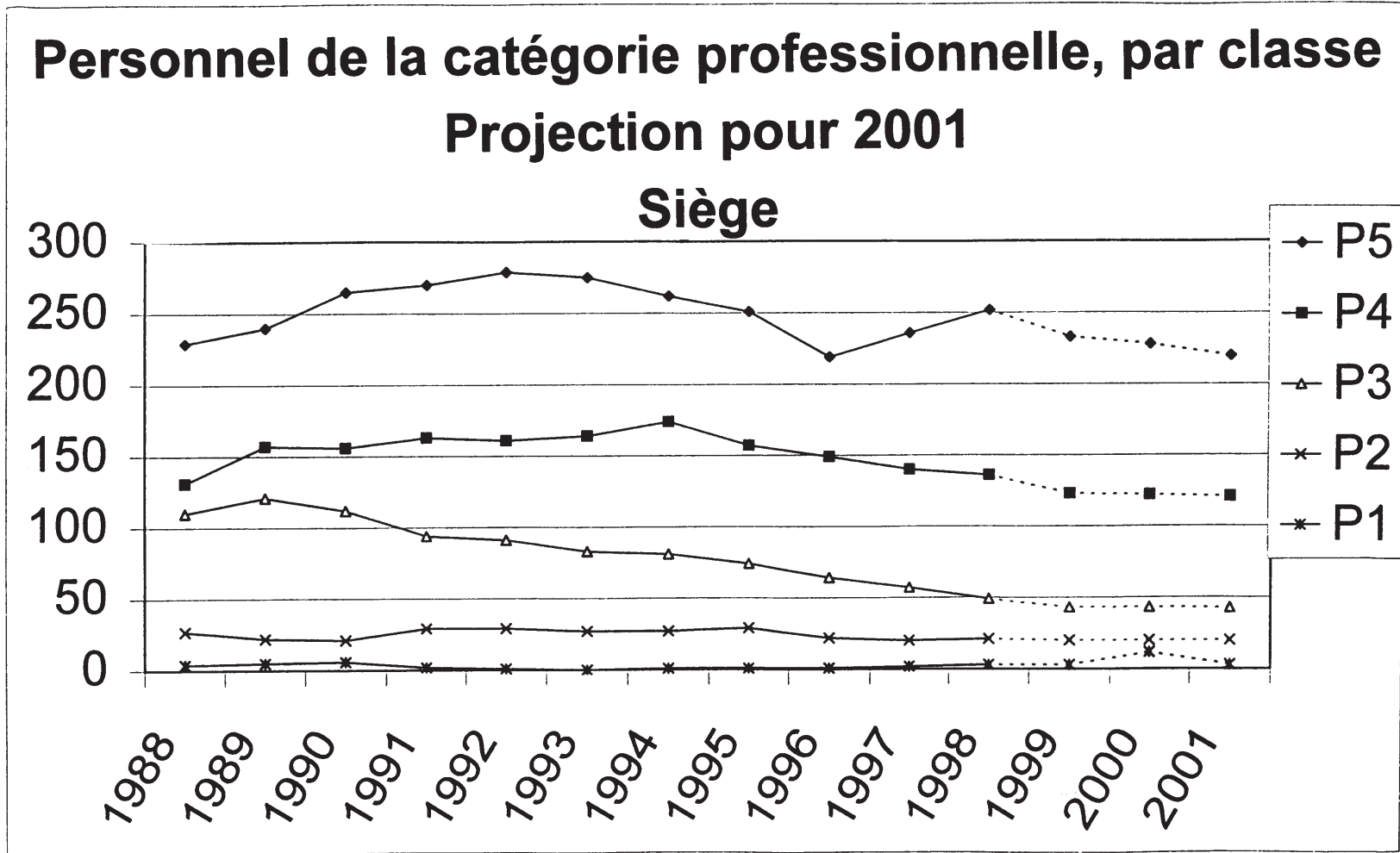


FIGURE 4

**PERSONNEL DE LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE DE RANG SUPERIEUR
PAR CLASSE**

Régions

A la fin de 1998

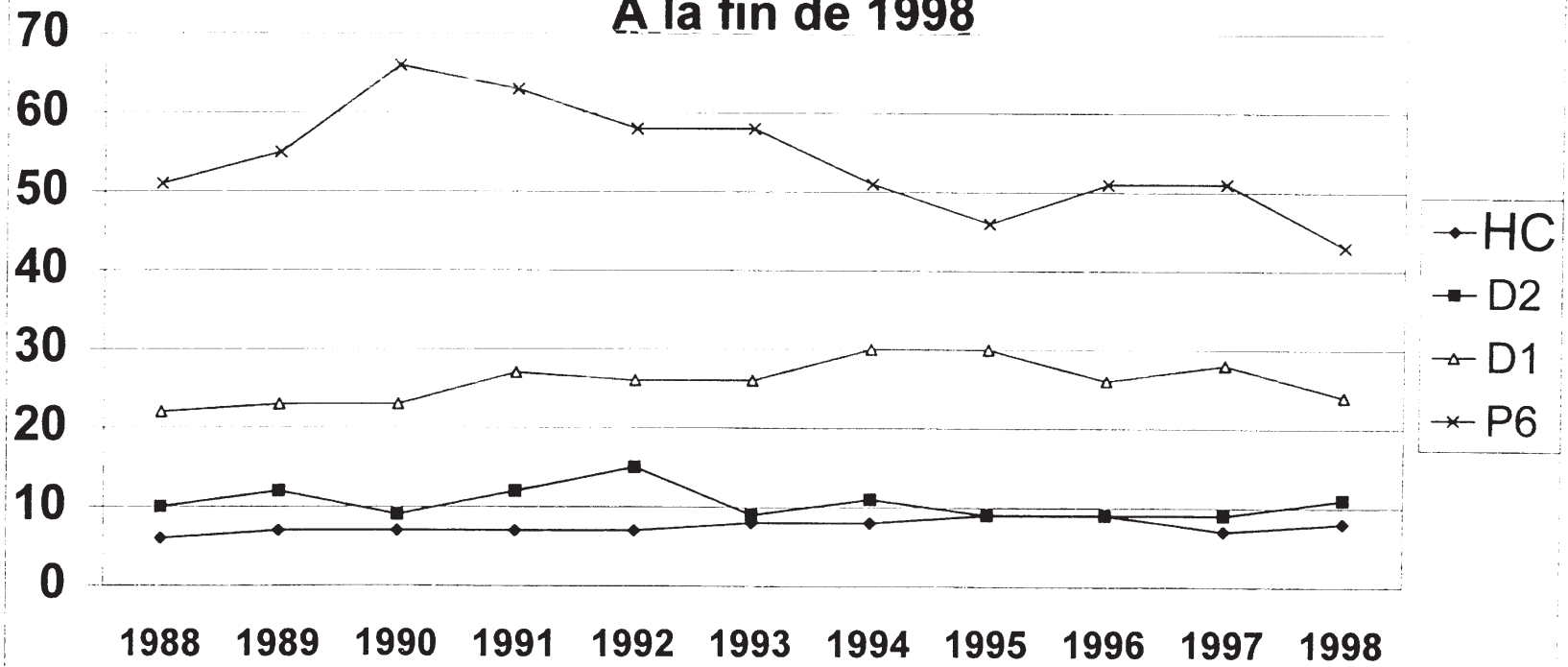


FIGURE 5

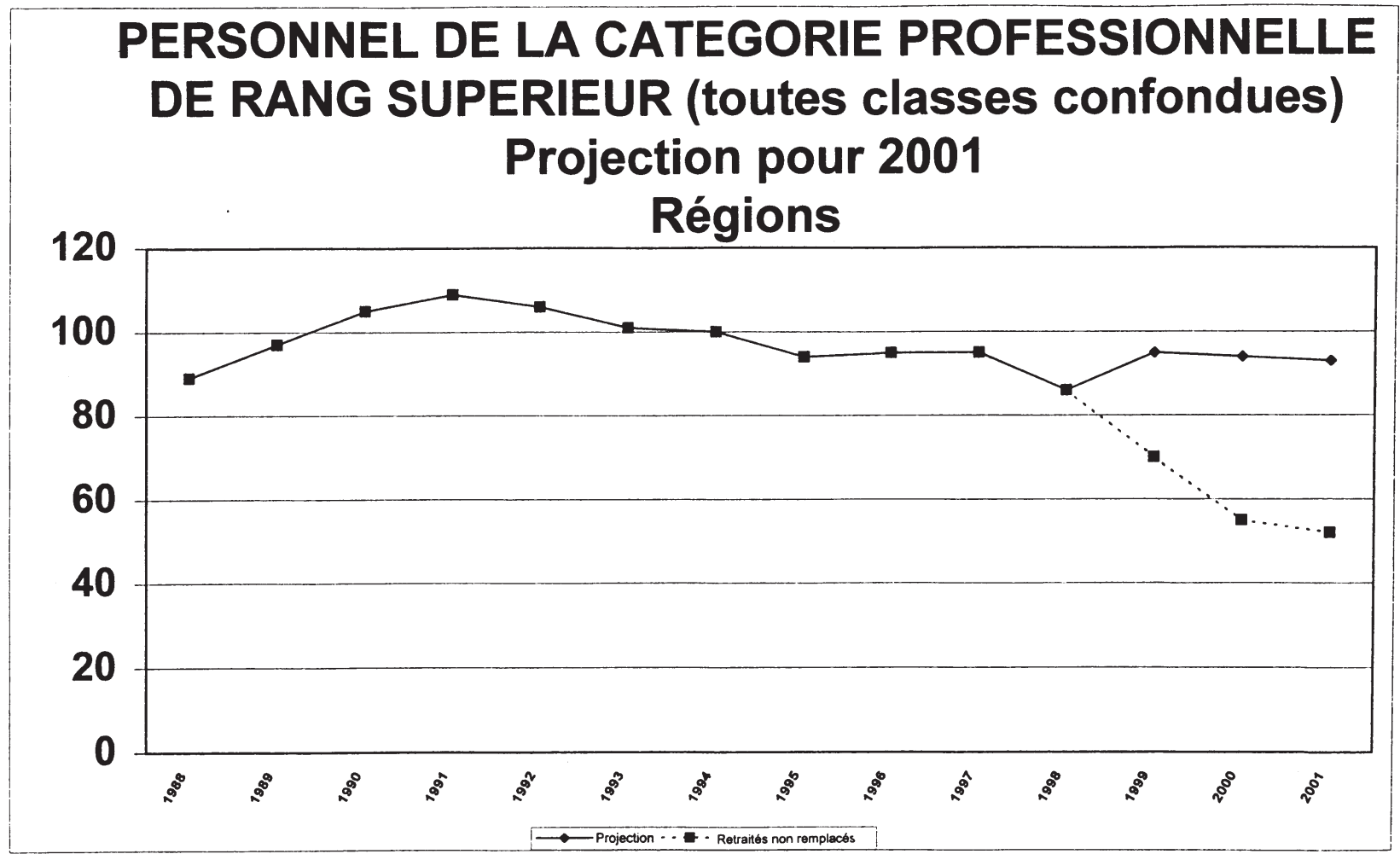


FIGURE 6

Personnel de la catégorie professionnelle, par classe Projection pour 2001 Régions

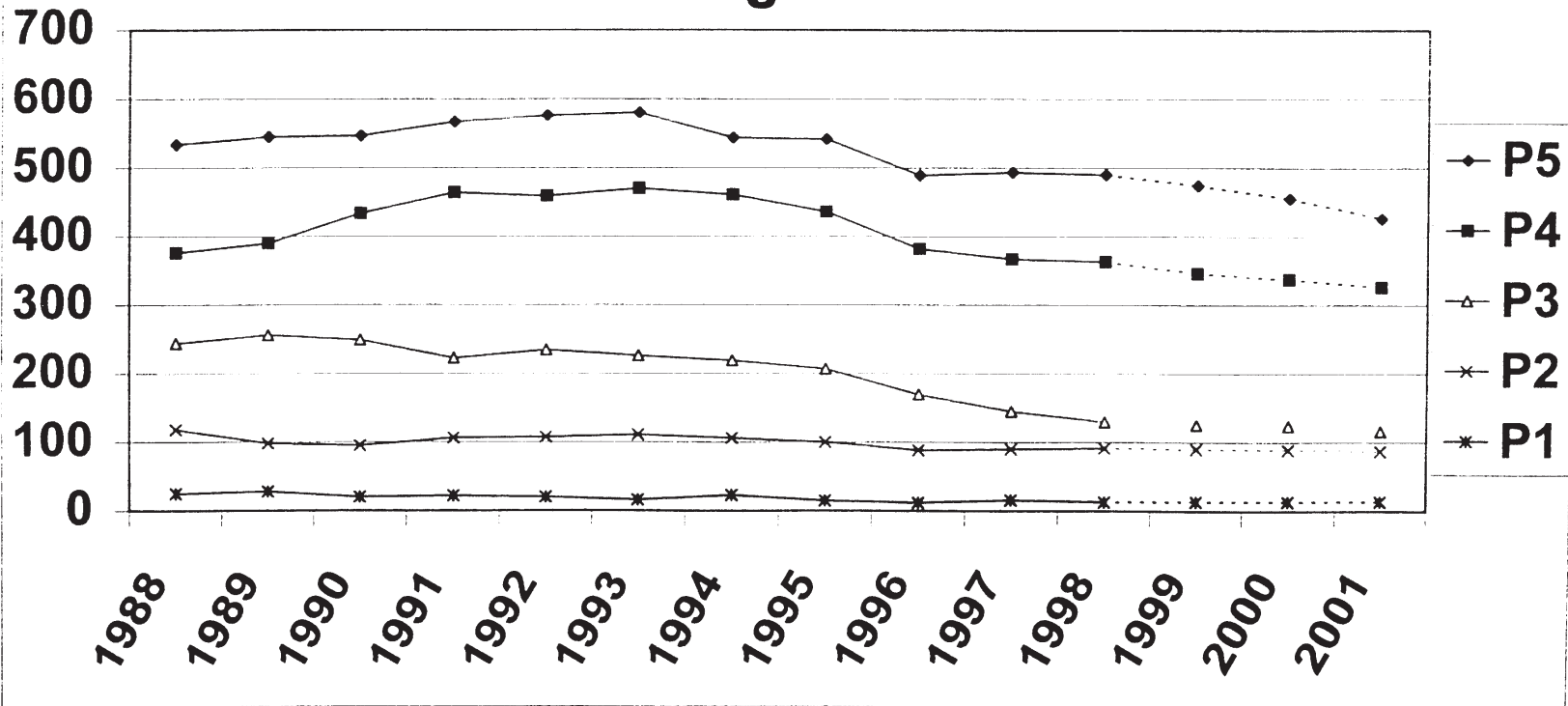


FIGURE 7

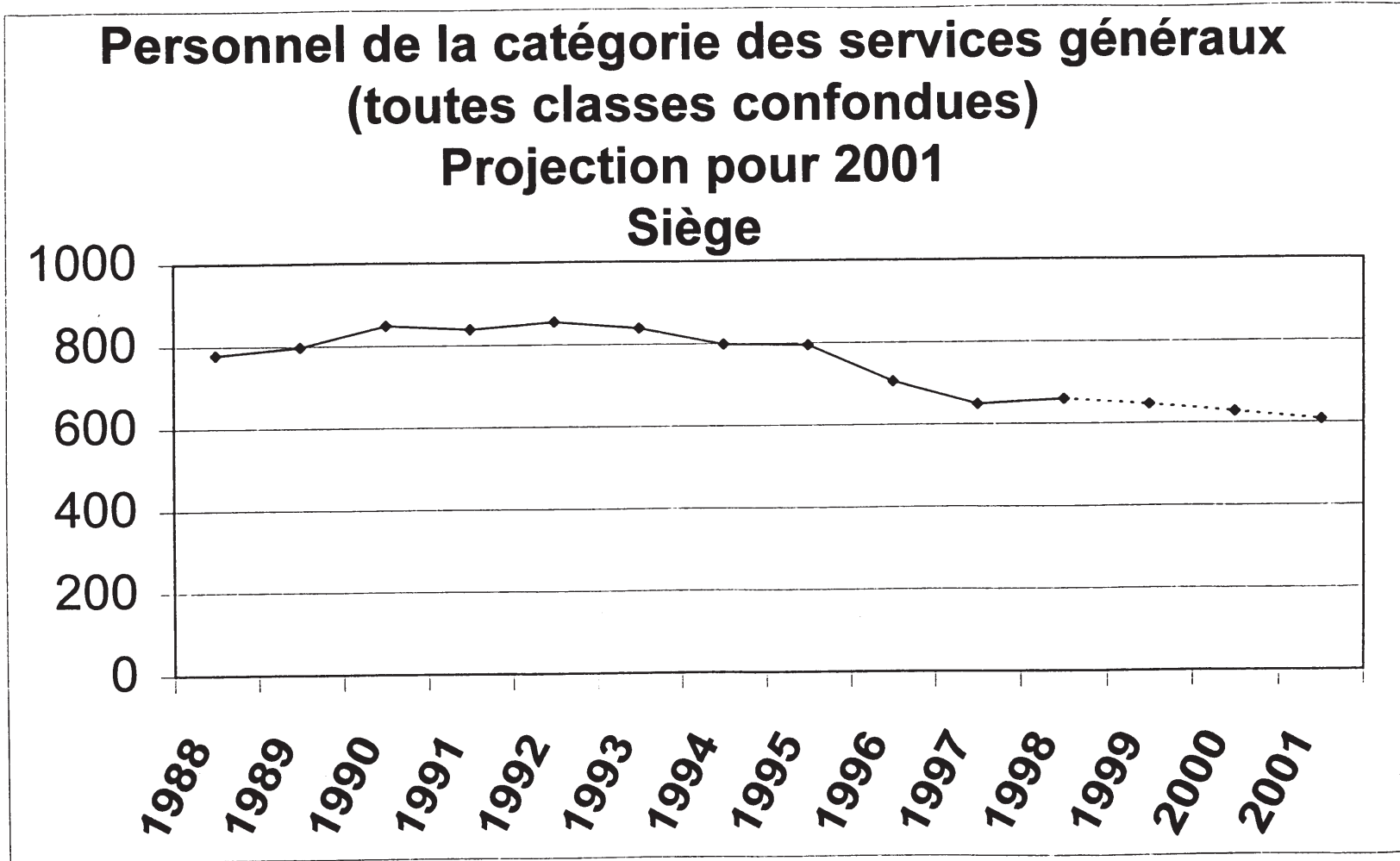
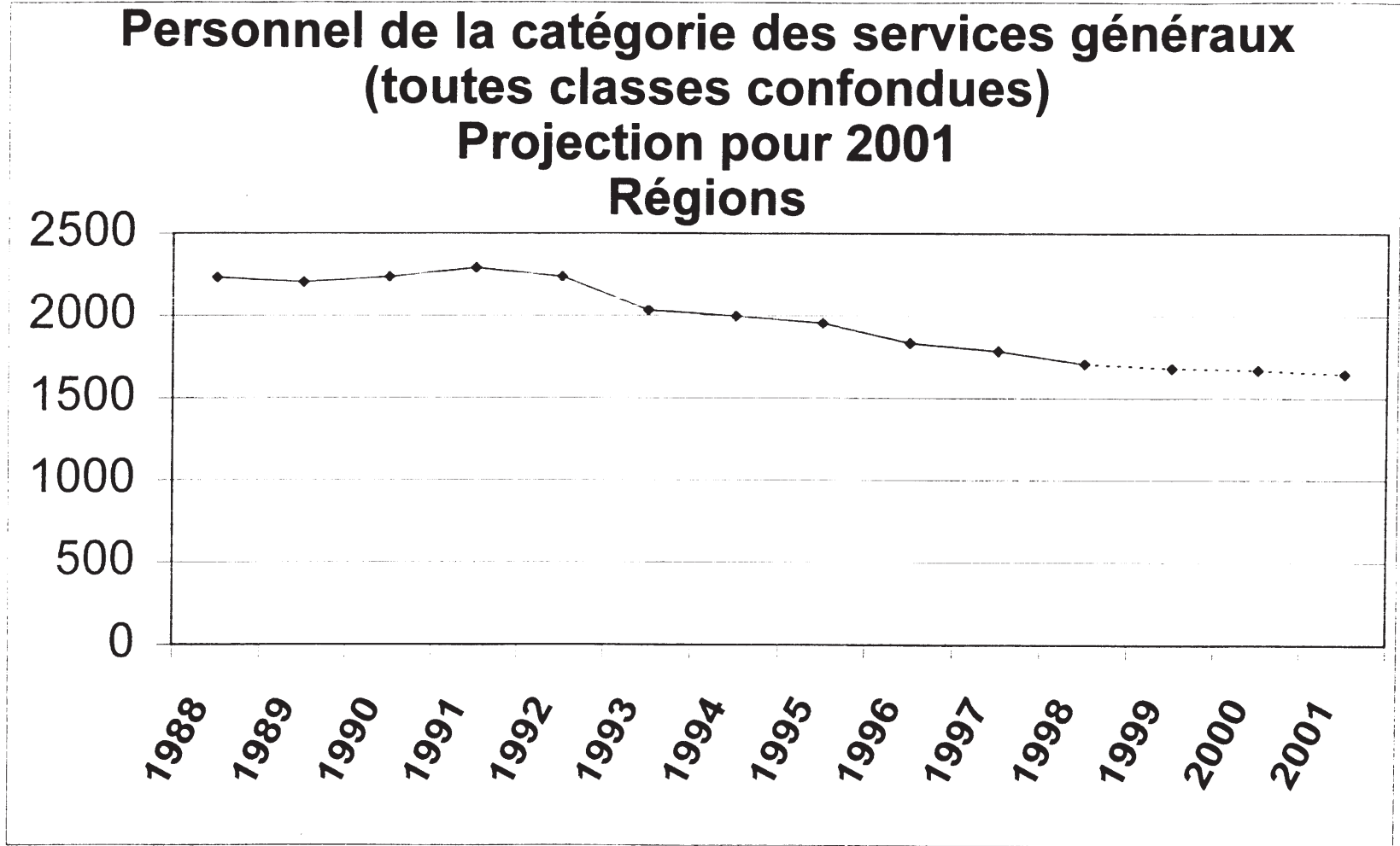


FIGURE 8



ANNEXE 2

TABLEAU 1. REPARTITION DU PERSONNEL AU SIEGE PAR GROUPE ET PAR CLASSE AU 25 JANVIER 1999

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Classe	Systèmes de santé et santé communautaire	Changements sociaux et santé mentale	Développement durable et milieux favorables à la santé	Maladies transmissibles	Maladies non transmissibles	Bases factuelles et information à l'appui des politiques	Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	Relations extérieures et organes directeurs	Administration	Directeur général et fonctions indépendantes	Autres*	Total
Fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée												
HC	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	4	8
D.2	2	4	3	5	2	2	5	2	5	4	3	37
D.1	1	3	3	1	0	0	0	3	1	0	2	14
P.6	3	2	5	6	1	2	4	3	6	0	0	32
P.5	18	53	34	50	9	8	36	16	17	0	5	246
P.4	6	12	11	17	2	12	9	22	32	0	10	133
P.3	1	5	1	7	1	12	3	3	15	0	2	50
P.2	3	5	2	2	0	3	3	1	2	0	0	21
P.1	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	4
Total – Catégorie professionnelle	34	84	61	89	15	40	60	51	78	7	26	545
Personnel à court terme												
Consultants	6	3	4	4	1	1	25	1	1	0	1	47
Professionnels	25	32	30	59	7	13	27	4	35	0	14	246
Total – Consultants et professionnels à court terme	31	35	34	63	8	14	52	5	36	0	15	293
TOTAL GENERAL	65	119	95	152	23	54	112	56	114	7	41	838

* Y compris : Vérification intérieure des comptes; conseiller juridique; médiateur; Bureau de la presse et des relations publiques; Sous-Comité de la Nutrition du CAC.

TABLEAU 2. REPARTITION DU PERSONNEL AU SIEGE PAR GROUPE ET PAR CLASSE AU 25 JANVIER 1999

CATEGORIE DES SERVICES GENERAUX

Classe	Systèmes de santé et santé communautaire	Changements sociaux et santé mentale	Développement durable et milieux favorables à la santé	Maladies transmissibles	Maladies non transmissibles	Bases factuelles et information à l'appui des politiques	Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	Relations extérieures et organes directeurs	Administration	Directeur général et fonctions indépendantes	Autres*	Total
Fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée												
G.7	2	4	4	2	2	3	4	4	40	2	1	68
G.6	3	16	7	11	3	15	11	8	67	2	2	145
G.5	9	26	16	34	3	16	7	9	84	3	6	213
G.4	8	30	25	20	1	11	22	3	65	0	2	187
G.3	0	0	3	0	0	0	0	2	35	0	0	40
G.2	0	1	1	1	0	0	1	0	10	0	0	14
G.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total - Catégorie des services généraux	22	77	56	68	9	45	45	26	301	7	11	667
Personnel à court terme												
Services généraux	16	20	27	48	8	13	29	14	82	0	18	275
Personnel linguistique	0	0	0	0	0	4	0	29	14	0	0	47
Total - Personnel à court terme (services généraux et personnel linguistique)	16	20	27	48	8	17	29	43	96	0	18	322
TOTAL GENERAL	38	97	83	116	17	62	74	69	397	7	29	989

* Y compris : Vérification intérieure des comptes; conseiller juridique; médiateur; Bureau de la presse et des relations publiques; Sous-Comité de la Nutrition du CAC.